

**APPUI A LA COMMUNE POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX HECTARES DE
MANGROVES**

RAPPORT DU REBOISEMENT DU SITE DE YOYO II



Par : **CAMEROON ECOLOGY CONSEIL**

Février 2015

Sommaire

I- INTRODUCTION	3
I.1. Contexte et justification	3
I.2. Présentation du site	3
I.3. Objectifs	4
I.3.1. Objectif global	4
I.3.2. Objectifs spécifiques	4
I.3.3. Résultats attendus	5
II- MÉTHODOLOGIE	5
III. LES OPERATIONS DE REDENSIFICATION DU SITE DE DEUX HECTARES	5
III.1. La mise en place de la pépinière	5
III.2. Le choix et la délimitation du site	6
III.3. La préparation du site de plantation	7
III.4. La transplantation	8
III.5. Les opérations d'entretien	8
IV. CONCLUSION	9

I- INTRODUCTION

I.1. Contexte et justification

L'écosystème de mangroves est doté d'une très grande richesse en biodiversité. C'est un capital biologique naturel qui présente des opportunités importantes. Les populations utilisent les ressources de mangroves à diverses fins telles que le bois énergie pour le fumage du poisson et le bois de construction. Cependant, cet écosystème subit une forte pression et fait l'objet d'une dégradation progressive dont les causes sont à la fois anthropiques et naturelles. Actuellement, l'intensité de dégradation de ces mangroves varie d'une zone à l'autre de telle sorte que leur superficie est en nette régression et leur richesse biologique très menacée.

Considérant le rôle important des mangroves et les menaces qui pèsent sur elles, le Gouvernement du Cameroun à travers le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MINEPDED) a développé la « Stratégie Nationale de Gestion Durable des Mangroves et des Ecosystèmes Côtiers du Cameroun », assortit d'un plan de mise en œuvre. C'est dans ce cadre que des initiatives de reboisement de mangroves sont déployées au niveau des Communes riveraines des zones de mangroves. La Commune de Mouanko se recrute parmi les Communes qui bénéficient de cet appui. Un appel d'offre a été lancé à travers le BIP exercice 2014 en vue du reboiser deux hectares de mangroves. Le bureau d'études Cameroon Ecology Conseil après avoir soumissionné, a été retenu pour la réalisation de cette prestation.

Le présent rapport fait état des activités qui se rapportent à la redensification du couvert de deux hectares de mangroves dans la Commune d'Arrondissement de Mouanko, plus précisément dans le village YOYO II.

I.2. Présentation du site

Le site à reboisé se trouve dans la Commune de Mouanko, Région du Littoral, Département de la Sanaga Maritime, Canton Malimba, village YOYO II. Cette zone est située dans la Réserve de la Faune Douala-Edéa et fait l'objet d'une exploitation dévastatrice du bois de mangrove pour des besoins énergétiques et de construction. La figure ci-dessous donne une visualisation précise de l'espace sollicité.

Figure 1. Carte de localisation de la parcelle reboisée

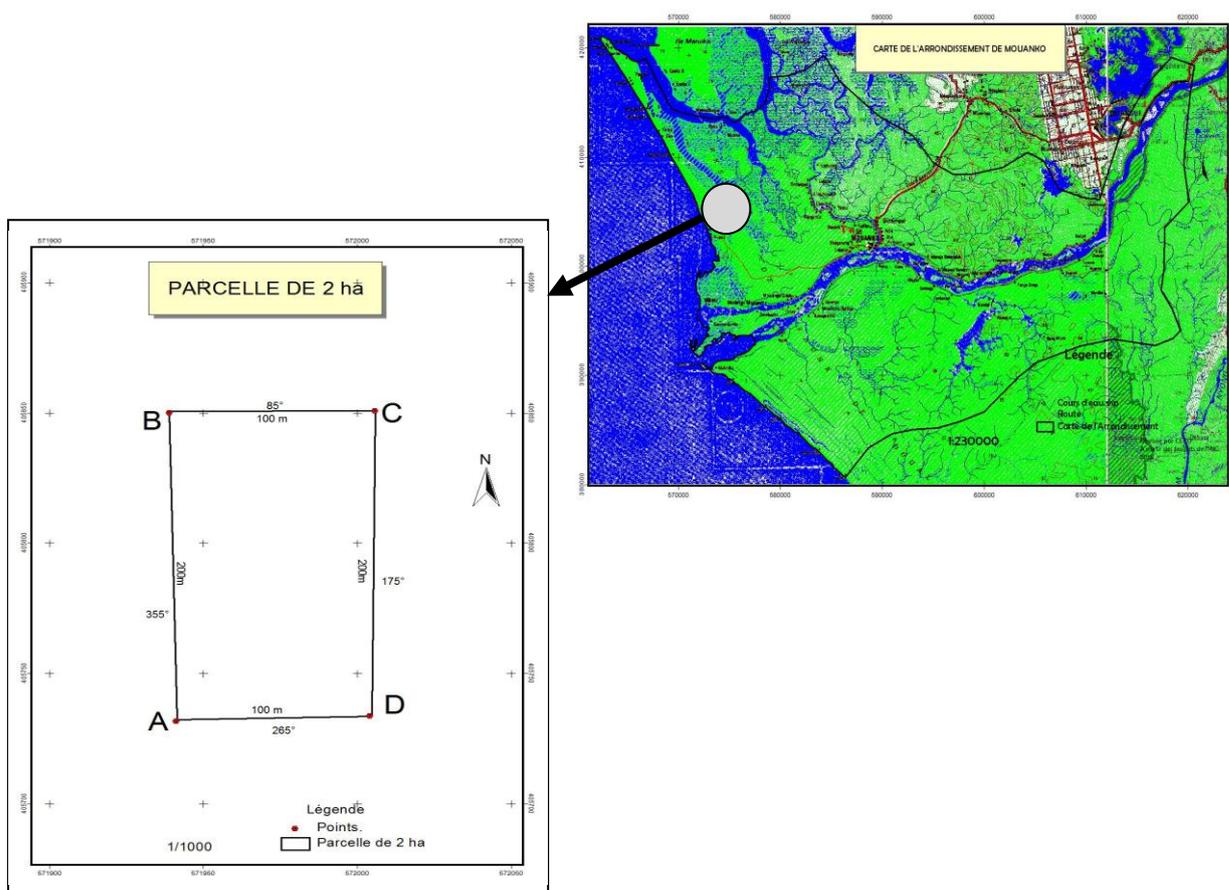


Tableau 1 : Coordonnées GPS de la parcelle aménagée

Points	A	B	C	D
X	571 922	571 918	572 023	572 020
Y	405 698	405 883	405 884	405 702

I.3. Objectifs

I.3.1. Objectif global

L'objectif global était de redensifier une parcelle de deux hectares de mangroves dans le village de YOYO II.

I.3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'est agit de :

- Identifier et délimiter un site dégradé de deux hectares de mangroves du fait de la coupe illicite et abusive des palétuviers
- Reboiser le *Rhizophora racemosa* dans les espaces dénudés
- Faciliter l'appropriation de la pratique de reboisement des mangroves par le personnel communal.

I.3.3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette activité sont :

- Le site est reboisé avec des plants de *Rhizophora racemosa* ;
- Le personnel communal a acquis l'expérience sur la plantation des mangroves.
- Le site reboisé est renseigné au public après la transplantation

II- MÉTHODOLOGIE

Une équipe constituée du personnel qualifié de Cameroon Ecology Conseil (CECO) accompagné des populations des villages YOYO I et YOYO II, et du personnel de la Commune de Mouanko a sillonné les zones de mangroves dégradée en vue d'identifier le site à reboiser. Les coordonnées géographiques de ce site ont été levées aux GPS. Cette zone a été également délimitée et matérialisée à la peinture rouge. Les propagules de *Rhizophora racemosa* ont été éduquées en pépinière pendant sept semaines. Les opérations de redensification du site ont été menées de manière participative avec l'implication des communautés. La méthode de transplantation utilisée a été celle de la plantation avec motte de terre. Dans un souci de renforcement des capacités techniques, le personnel de la Commune a bénéficié d'une formation pratique sur le site en présence de l'ingénieur de suivi (Délégué Départementale du MINEPDED en Sanaga Maritime). Toutes ces activités ont été illustrées et sauvegardées par des photos.

III. LES OPERATIONS DE REDENSIFICATION DU SITE DE DEUX HECTARES

Elles ont été faites en cinq étapes à savoir :

- La mise en place de la pépinière
- Le choix et la délimitation du site
- La préparation du site de plantation
- La transplantation
- Les opérations d'entretien

III.1. La mise en place de la pépinière

Une pépinière de 2300 plants de mangroves a été mise en place dans la localité de Londji. Le site de la pépinière a été choisi dans une zone de balancement des marées. Au sein de cette pépinière, les propagules préalablement sélectionnées (ayant une longueur comprise entre 30 et 40 cm) ont été semées dans des sachets remplis de vase. Le remplissage a été effectué trois jours avant le semis afin de favoriser la compaction et la stabilisation de la vase dans les sachets. Les propagules ont été ensuite enfoncées dans les poquets refermés solidement après pour éviter leur arrachement par les courants de marée. Le suivi de la pépinière consistait à contrôler l'évolution des semis, à noter le nombre de germination, les

contraintes à la germination, à remplacer les plants morts ou en mauvais état et à vérifier la fonctionnalité du dispositif protection de la pépinière.



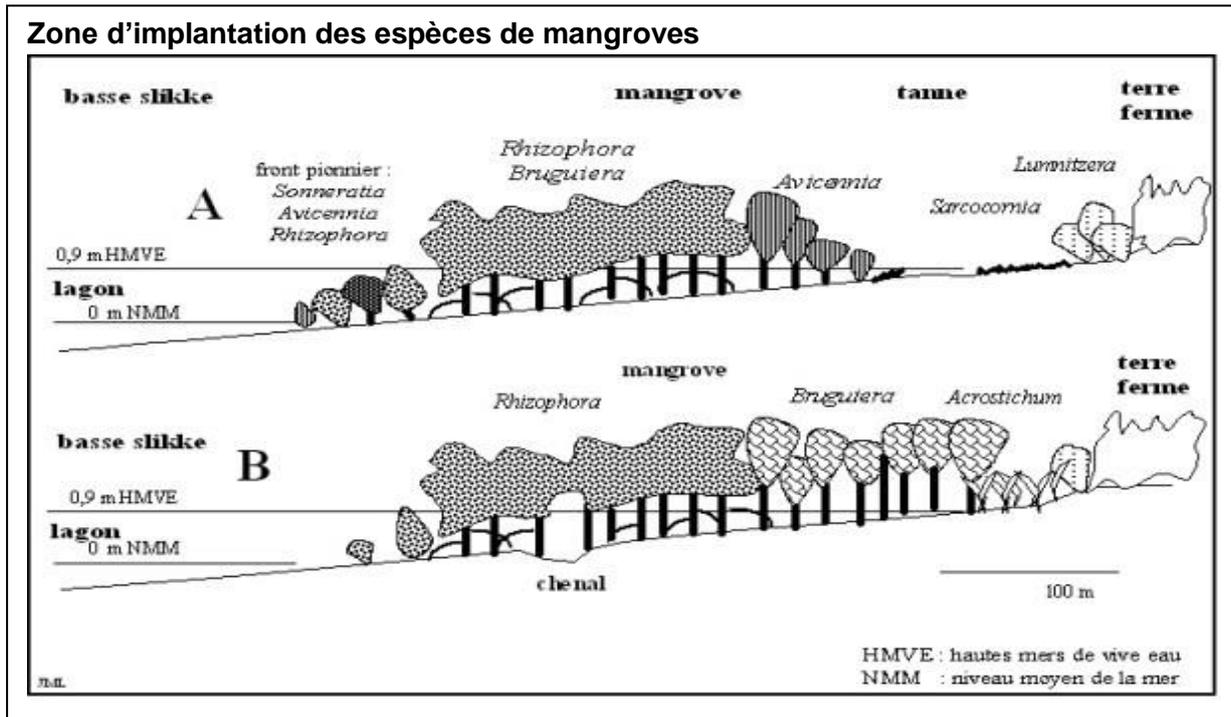
III.2. Le choix et la délimitation du site

La zone devant être reboisée a été localisée par la communauté de YOYO. Quant au site de reboisement, il a été identifié, délimité et matérialisé à la peinture rouge par la communauté et le personnel de Cam-Eco Conseil. Le site est de forme rectangulaire mesure une superficie de 2 ha. Les coordonnées géographiques prises au GPS ont permis de produire la carte de localisation de la parcelle.



La hauteur de submersion maximale de ce site varie entre 40 cm et 65 cm en période de grande marée. Il est important de savoir que plus faible est la hauteur de submersion des vasières, meilleurs sont les résultats obtenus. Cette situation corrobore la tendance de l'espèce à occuper les sites de pente plus faible en zone de mangroves.

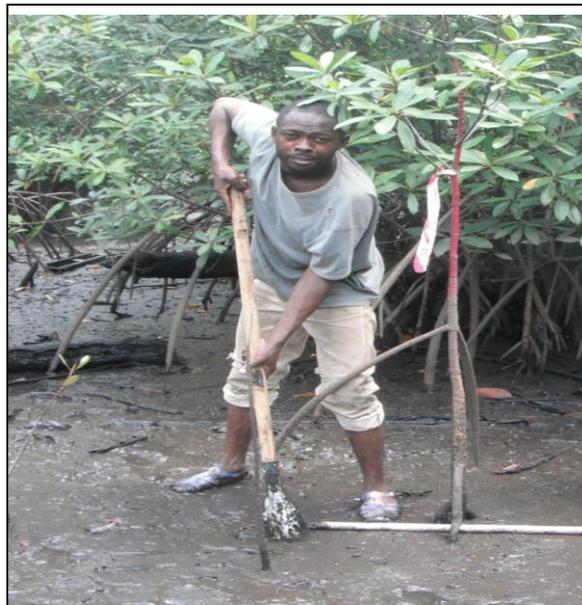
Zone d'implantation des espèces de mangroves



III.3. La préparation du site de plantation

Le piquetage et la trouaison

Le piquetage a été effectué en gardant une équidistance maximale de 2 m entre les jalons. La trouaison s'est faite en creusant avec un plantoir, des trous de 15 cm de côté et 20 cm de profondeur.



III. 4. La transplantation

A l'issue de la réduction des plants en pépinière au bout de sept semaines, ces derniers avaient en moyenne 25 cm de hauteur. Les plants acheminés près de la parcelle de reboisement ont été ensuite transbordés dans les récipients à l'intérieur du site et enfouis dans les trous creusés dans la vasière.

Ces plants ont été mis en terre avec leur motte et ensuite bien tassée à la main tout autour de la tige.

Les sachets vides ont été enlevés et mis hors du site reboisé

Ce mode de transplantation présente des multiples avantages suivant:

- Il garantit un taux de survie des plants transplantés de l'ordre de 94,7%.
- Cinq (5) mois après la transplantation, l'indice de stabilité du taux de survie des plants est supérieur à 90% si toutes les mesures ont été respectées.
- Les plants atteignent une croissance moyenne en hauteur estimée à 51,1 cm / an.



III.5. Les opérations d'entretien

Les opérations de regarnissage sont entreprises généralement dans les deux mois qui suivent la transplantation afin de remplacer les plants emportés par la marée ou détruits. Pour les besoins de suivi de la croissance des plants et compte tenu de la pression qu'exercent les populations YOYO sur les mangroves, il est souhaitable de planifier au moins des visites trimestrielles de suivi-contrôle du site reboisé.

Dans le cas des plantations de *Rhizophora racemosa*, comme c'est le cas de YOYO II, on éclaircira à partir de 10 ans. Lors de cette intervention, 25% d'arbres sur pied seront prélevés. Les produits obtenus seront destinés alors à la satisfaction des besoins des ménages.



IV.CONCLUSION

Les mangroves de YOYO sont fortement dégradées, cette dégradation se caractérise par la présence des zones entièrement dénudées au sein de quelques poches de mangroves. Les travaux de reboisement de 2300 palétuviers dans le site « du port d'embarcation de Youpwè » ont permis de redensifier les peuplements de mangroves de cette localité sur une superficie de deux hectares. Au regard des vastes étendus d'espaces dégradés, cette action reste de très faible impact car la dégradation progresse chaque année et la pression augmente au fil du temps avec l'accroissement de la population.

Par conséquent, il est souhaitable que la Commune de Mouanko et d'autres acteurs s'investissent davantage pour une restauration à grande échelle du couvert de mangroves de cette localité et à une gestion rationnelle de cette ressource menacée.